



■■■ DDT du Tarn-et-Garonne

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MOUVEMENTS DE TERRAIN

COMMUNE DE MALAUSE



Approuvé par arrêté préfectoral N°82-2023-08-07-00006 du 07 août 2023 Exécutoire le 19/09/2023

BORDEREAU DES PIÈCES

- PIÈCE N° 1 : RAPPORT DE PRÉSENTATION
- PIÈCE N° 2 : RÈGLEMENT
- PIÈCE N° 3 : CARTE INFORMATIVE DES MOUVEMENTS DE TERRAIN [ÉCHELLES : 1/10 000 ET 1/5 000]
- PIÈCE N° 4 : CARTE DE L'ALÉA AFFAISSEMENTS / EFFONDREMENTS [ÉCHELLES : 1/10 000 ET 1/5 000]
- PIÈCE N° 5 : CARTE DE L'ALÉA ÉBOULEMENTS / CHUTES DE BLOCS [ÉCHELLES : 1/10 000 ET 1/5 000]
- PIÈCE N° 6 : CARTE DE L'ALÉA GLISSEMENTS DE TERRAIN [ÉCHELLES : 1/10 000 ET 1/5 000]
- PIÈCE N° 7 : CARTE DES ENJEUX [ÉCHELLES : 1/10 000 ET 1/5 000]
- Pièce N° 8 : Carte du zonage réglementaire [Échelles : 1/10 000 et 1/5 000]